

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2013

Présents : Madame CORNUAULT - Messieurs GUILLOT - PERRADIN - GIVRE - BOURGEOIS - BOURGEY - COUTURIER - Mesdames MOREY - LANET - BRAC de la PERRIERE - SANDRIN.

Monsieur DUPERRON est représenté par Monsieur GUILLOT
Monsieur MONNET est représenté par Monsieur COUTURIER
Monsieur GUILLOTON est représenté par Monsieur PERRADIN.

Absent : Monsieur CHANET

Monsieur PERRADIN a été élu Secrétaire de séance.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14/03/13

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 14/03/13.

2. CNAS : adhésion des retraités

Le Conseil Municipal décide d'étendre l'adhésion de la commune au Comité National d'Action Sociale pour les agents qui partiront en retraite à compter du 1^{er} juillet 2013.

3. Tarifs concessions cimetière

Le Conseil Municipal vote les tarifs suivants :

- concession terrain :
 - o 66 € le m² pour 15 ans, renouvelable,
 - o 132 € le m² pour 30 ans, renouvelable.
 - o il est précisé qu'une concession simple mesure 2.5 m² et qu'une concession double mesure 5 m² ;
- concession d'une case au columbarium pouvant contenir jusqu'à 4 urnes : 690 € pour une durée unique de 15 ans, renouvelable ;
- concession d'une cave-urne pouvant contenir jusqu'à 4 urnes : 990 € pour une durée unique de 15 ans, renouvelable ;
- droit de dispersion des cendres au jardin du souvenir : 75 €

4. Questions diverses

Espace « Jean Vial »

En mémoire de M. Jean VIAL décédé en 2006, qui était Conseiller général et ancien maire de 1977 à 1995, le samedi 22 juin à 11 h, nous dévoilerons une plaque « Espace Jean VIAL » à l'entrée de la salle polyvalente en présence de nombreuses personnalités. La salle polyvalente a été construite en 1979/1980 lors de son premier mandat.

Réunion publique « redevance incitative » Ordures Ménagères

Le mardi 16 avril à 20 h à la salle polyvalente, une réunion d'information et d'échange, commune avec les habitants de Chaneins, permettra au SMIDOM de présenter la procédure mise en place et de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les usagers.